

Département
de la Moselle

Arrondissement
de Forbach

Nombre de conseillers

élus:

23

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

16

COMMUNE de VALMONT

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2021 à 19h30 - Convocation du 31 mars 2021

Sous la présidence de M. Salvatore COSCARELLA, Maire de VALMONT

Présents : Mme AISSAOUI - M. BADER - Mme BURTART - M. CAVALIERE
- M. COSCARELLA - Mme FAGGIN - M. JULLY - Mme KLUCZYK – Mme
MONNEAU - M MUNCH - M. MUSCARI - M. REKAR - M. THIL – Mme
TOURDOT - M TOURSCHER - Mme WINTER

Absents excusés : M. HAULTIER procuration à S. COSCARELLA- Mme
NIMSGERN procuration à J. TOURSCHER - Mme. VOGEL procuration à O.
KLUCZYK – M. WENDELS

Absents non excusés : Mme FARRESSE - Mme KONARSKI – Mme
PINCEMAILLE

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mr THIL est nommé secrétaire de séance, Mme HAMANN Christine étant auxiliaire du secrétaire.

Point N°1 : Subventions associations caritatives 2021

Rapporteur : Madame Tourdot

Parmi les associations caritatives qui œuvrent au plan local, il est demandé aux membres du conseil d'autoriser le versement une subvention, à chacune des associations suivantes, suivant l'avis de la commission des associations du 25 mars 2021 :

- secours populaire : 500 €
- Saint-Vincent de Paul : 250 €
- les Restaurants du cœur : 250 €
- la Croix rouge : 250 €

Exceptionnellement la commission a également souhaité verser une subvention de **500 €** à l'AFAEI pour l'opération « Brioche de l'Amitié ». En effet, l'action 2020 a été très peu suivie, notamment en raison de la pandémie et du confinement à la période de distribution.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal approuve les versements ci-dessus présentés.

Approuvé à l'unanimité

Point N°2 : Subventions associations 2021

Rapporteur : Madame Tourdot

La commission a examiné le 25 mars 2021, les demandes de subventions déposées en mairie, elle soumet à la décision du conseil municipal les propositions suivantes :

Proposition

- A.C.L.	900
- Arboriculteurs	0
- Club des Aînés	500
- Mineurs	500
- Multi activités (MAV)	1000
- Amicale Sapeurs pompiers	500
- Tae Kwon Do	500
- U.S. Valmont	6500
- Anciens combattants UNC	100
- Harmonie Sainte Barbe	0
- UNIAT	100
- Tous en scène	400
- Aqua Valmont	0
- Centre de ressources Saint-Avoid	1000
- Fous gars Volants	0
- Les Petits Cailloux	500
- Club Vosgien	350
TOTAL	12.850 €

18 Voix POUR

1 Abstention : Mr REKAR

Point N°3 : Répartition dépense 6232-6532-6536

Rapporteur : Monsieur Thil

A la demande de la Trésorerie de Saint-Avoid et notamment de la Chambre Régionale des comptes, il nous est demandé de lister et d'estimer le montant affectés aux principales dépenses des comptes

« Fêtes et cérémonies » cpte 6232 :

- Cérémonies (8 mai – 14 juillet – Maisons fleuries - voeux)	:	6.000
- Repas des aînés	:	10.000
- Noces d'Or et Diamant - mariage	:	1.500
- Saint-Nicolas écoles-périscolaire	:	700
- Chèques cadeaux Noël	:	<u>3.800</u>
		22.000

« Frais de représentation du Maire » cpte 6536 :

- Frais de représentation du Maire	:	2.500
------------------------------------	---	-------

« Frais de mission des maires, adjoints et conseillers » cpte 6532 :

- Frais de mission	:	500
--------------------	---	-----

Approuvé à l'unanimité

Point N°4 : Budget primitif 2021 : Lotissement Bellefontaine

Rapporteur : Monsieur Thil

Le Conseil Municipal est appelé à voter le budget Lotissement Bellefontaine 2021, arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement :

- Dépenses :	403.881,18 euros	(opérations réelles)
- Dépenses d'ordre :	<u>1.829.886,03 euros</u>	(stocks + déficit 2020)
	2.233.767,21 euros	
- Recettes :	496.212,50 euros	(opérations réelles)
- Recettes d'ordre :	<u>1.737.554,71 euros</u>	(stocks + report résultat)
	2.233.767,21 euros	

Section d'investissement :

- Dépenses :	1.806.653,14 euros	(stocks + déficit 2020)
- Recettes :	1.829.886,03 euros	(stocks)

Total du BP = Dépenses	4.040.420,35 euros
Recettes	4.063.653,24 euros

Approuvé à l'unanimité

Point N°5 : Budget primitif 2021 : Commune

Rapporteur : Monsieur Thil

Le Conseil Municipal est appelé à voter le budget primitif 2021 arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement :

- Dépenses :	2.690.592,16 euros
- Recettes :	2.690.592,16 euros (dont 516.574,47 € virement SI)

Section d'investissement :

- Dépenses :	2.364.596,66 euros dont 1.496.359,69 € RAR
- Recettes :	2.364.596,66 euros dont 390.433,33 € RAR

Total du BP = Dépenses	5.055.188,82 euros
Recettes	5.055.188,82 euros

18 Voix POUR

1 Abstention : Mme MONNEAU

Fait et délibéré à Valmont, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme :

Valmont, le 6 avril 2021

Le Maire

Salvatore COSCARELLA

Numéro	Objet de la délibération	Page
1	Subventions associations caritatives 2021	40
2	Subventions associations 2021	40-41
3	Répartition dépenses 6232 – 6532- 6536	41
4	Budget Primitif 2021 Lotissement Bellefontaine	41-42
5	Budget Primitif 2021 Commune	42
	Sommaire et émargements	43

Emargements

COSCARELLA Salvatore	KLUCZYK Olga	TOURSCHER Jean
BURTART Béatrice	THIL Joël	TOURDOT Nathalie
AISSAOUI Dalila	BADER Daniel	CAVALIERE Walter
FAGGIN Isabelle	FARESSE Zoulikha Absente	HAULTIER Pierre-Emmanuel Procuration à S. COSCARELLA
JULLY Jordan	KONARSKI Rebecca Absente	MONNEAU Sandra
MUNCH Jacky	MUSCARI Alexandre	NIMSGERN Laure Procuration à J. TOURSCHER
PINCEMAILLE Laurence Absente	REKAR Christophe	VOGEL Dominique Procuration à O. KLUCZYK
WENDELS Gabriel Absent excusé	WINTER Patricia	